



La Ville d'Eupen recrute
pour un contrat à durée indéterminée

Fonctionnaire sanctionnateur (m/f/x)
pour les quatre communes de la ZP Vesdre-Gueule
(38 heures/semaine)

Vos tâches :

- Vous traitez les procès-verbaux de police qui vous sont soumis
- Vous comprenez les textes de loi, les interprétez et les appliquez concrètement
- Vous rédigez des décisions administratives en appliquant les principes généraux de l'État de droit, en allemand et en français
- Vous travaillez de manière autonome et indépendante
- Vous conseillez les instances communales dans l'élaboration des ordonnances de police

Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'un titre de séjour et d'un permis de travail valables
- Jouir des droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction (attestée par un extrait du casier judiciaire)
- Apporter la preuve de l'aptitude physique à l'exercice de la fonction
- Être titulaire d'un Master ou disposer d'une déclaration d'équivalence
- ou être titulaire d'un Bachelier en droit ou en pratique juridique ou d'un diplôme déclaré équivalent
- Réussir la formation obligatoire de 20 heures conformément à l'arrêté royal du 21 décembre 2013
- Avoir de bonnes connaissances linguistiques en allemand et en français
- Être titulaire du permis de conduire de classe B
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles.
- Réussir l'épreuve d'admission

Atouts :

- Être titulaire d'un Master en droit ou d'un Bachelier en droit ou en pratique juridique
- Avoir une bonne connaissance des 4 communes
- Flexibilité et bonnes manières
- Personnalité affirmée
- Posséder son propre véhicule.

Notre offre :

- Un contrat à durée indéterminée pour 38h/semaine
- Horaire flexible
- Au moins 26 jours de congé à qui se rajoutent des jours fériés locaux
- Salaire incluant une évolution continue selon les échelles barémiques de la Ville d'Eupen, rémunération selon le barème A1 ou B1

- Plan de pension
- Chèques repas

Après vérification de leurs dossiers de candidature, les candidat(e)s seront invité(e)s à un examen d'admission.

Documents à joindre à votre candidature :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé
- Copie claire et lisible des diplômes ou de la déclaration d'équivalence
- Attestation médicale récente (datant de moins de trois mois)
- Extrait du casier judiciaire récent (datant de moins de trois mois).

L'attestation médicale ainsi que l'extrait du casier judiciaire peuvent être remis jusqu'à la veille de l'examen.

Veuillez noter que seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Les candidatures doivent être envoyées pour le 18.09.2025 au plus tard à l'adresse suivante :

A l'attention du collège communal de la Ville d'Eupen
Am Stadthaus 1
4700 EUPEN

Vous pouvez aussi envoyer votre candidature par courriel à l'adresse bewerbungen@eupen.be. Les candidatures par courriel sont la bienvenue, nous nous réjouissons de recevoir votre candidature !

Pour tout renseignement par rapport au poste et les tâches à effectuer, veuillez contacter Monsieur G. UERLINGS – Tel. 087/59.58.29, guy.uerlings@eupen.be

Pour tout renseignement complémentaire concernant la procédure de recrutement, le salaire ou les documents à joindre à la candidature, veuillez contacter Madame V. WILLEMS – Tel. 087/59.58.49, vera.willems@eupen.be

Pour la Ville d'Eupen :

Bernd Lentz
Directeur Général

Thomas Lennertz
Bourgmestre